journal municipal | mai 2010

CROLLES

Logements
Auto Promotion Auto Construction

Brasserie en centre-ville

Agenda 21

Logements sociaux
Institut Rural

Parc Jean-Claude Paturel

Résidence intergénérationnelle
Le Marronnier

Résidence sociale
Jeunes travailleurs

Logements sociaux
Parc du Château de Bernis

Quartier durable

Pistes cyclables

Économies d'énergies

Logements sociaux
Tènement Boninsegni

50e Etats Généraux

Zoom sur les grands projets d'investissement

Donner de son sang, un acte simple, qui peut sauver une vie

La commune avait ouvert ses portes en grand pour accueillir la cérémonie de remise des médailles pour les donneurs de sang. 3e don, 10e, 25e, peut importe le nombre, ce n'était pas une compétition mais bien une façon de remercier toutes celles et ceux qui savent combien les poches de sang, de plasma et de plaquettes sont utiles, que ce soit pour les transfusions aux malades ou la recherche en laboratoire.

«Même si la région Rhône-Alpes est passée première région de France en terme de nombre de dons, et j'en suis ravie, explique le Dr Anne-Laurence Froissard, l'une des 18 médecins chargés du prélèvement en Isère, nous devons poursuivre nos efforts. *Rien n'est jamais gagné, dès que ce sont les vacances ou qu'il y a une épidémie de grippe, de gastro… le nombre de dons diminue. C'est de plus une matière difficile à stocker, les poches de plaquettes ne se conservent pas plus de 5 jours par exemple. Alors nous avons encore et toujours besoin de donneurs.»*

Crolles est plutôt bonne élève puisqu'elle comptabilise une moyenne de 460 poches pour 2009, soit une augmentation de 8% par rapport à 2008. Et 42 nouveaux donneurs ont fait le déplacement. *«Nous sommes fiers de nos donneurs,* a affirmé Françoise Campanale, première adjointe de la commune. *Nous avons noté en particulier une hausse des donneurs retraités et des jeunes de moins de 30 ans. C'est réconfortant de voir cet engagement et de constater que les jeunes ont toujours des valeurs.»*

La commune a par ailleurs toujours soutenu les actions de l'EFS en mettant gratuitement à disposition une salle, en communiquant les dates des dons sur les différents supports, et en «prêtant» Guy Magnin, agent communal très engagé dans cette démarche, qui fait le lien entre l'EFS et la commune.

⋯⁘ Prochaine collecte le mercredi 2 juin à la salle Boris Vian, de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 20 h.

TÉMOIGNAGES

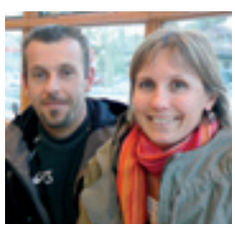

«C'est juste la 3e fois que je donne, mais ce n'est pas la dernière! Ca faisait longtemps qu'en voyant les banderoles annonçant la date du don du sang je me disais qu'il faudrait que j'y aille. Et un jour je me suis donnée les moyens d'y aller. En fait c'est la première fois la plus dure, parce qu'il y a une part d'inconnu. Mais c'est tellement important de donner son sang! Maintenant j'y vais sans crainte, j'ai même décidé mon mari à donner aussi!»

«Ma mère donnait déjà son sang. Pour moi il était donc naturel que je le donne aussi. C'est un peu comme si je me sentais redevable : j'ai la chance d'être en bonne santé, donner est une façon d'aider ceux qui sont moins bien lotis. C'est presque un devoir, surtout quand on sait que cela peut sauver des vies, y'a plus d'hésitation à avoir! Et puis l'équipe sur place est tellement gentille, l'encadrement à la fois professionnel et avenant, ce n'est jamais une contrainte de venir le mercredi!»

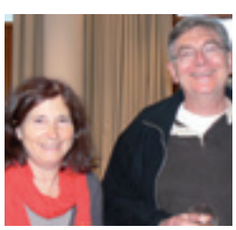

«Nous habitons Crolles depuis 1992, et en voyant les affiches, je me suis un jour décidée à aller donner mon sang. Je m'en souviens encore, c'était un jour d'hiver, à l'époque cela se faisait dans un camion. Mon mari, qui donnait aussi, a dû arrêter parce qu'il était malade, mais il va pouvoir revenir à nouveau. En plus du geste, c'est aussi l'ambiance qui nous plaît, les gens sont gentils, et on retrouve toujours quelqu'un qu'on connaît.»

«Je viens de recevoir un diplôme pour mon 25e don. Cela fait 10 ans que je donne, par conviction personnelle. Mon fils donne aussi. On sait que c'est un geste important, alors la question ne se pose pas.»

DON DU SANG, MODE D'EMPLOI

Pour donner, il fait avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé et ne pas avoir pris de risques par rapport au SIDA et aux hépatites. On peut donner son sang toutes les 8 semaines, les dons sont organisés dans les communes mais aussi les lycées et les entreprises. Comptez environ 45 mn. Les dons de plasma (possibles tous les 15 jours – durée de l'acte : 45 mn – le matin sur RV) et de plaquettes (toutes les 4 semaines – durée de l'acte : 1 h 15, sur RV) se font directement à la Tronche, au siège de l'EFS, Établissement Français de Sang. L'EFS a besoin de tous les dons, mais plus particulièrement du plasma des donneurs hommes.

☎ 0800 109 900.

Écologie pour Crolles

Nous avons tenu notre réunion de compte rendu de mandat le Jeudi 8 avril. C'était pour nous l'occasion de faire le point sur notre action au niveau de la commune et d'en informer les citoyens, par rapport aux idées et aux valeurs que nous avions portées lors de la campagne électorale de Mars 2008 : **Inventer ensemble une ville écologique et solidaire.**

Un engagement fort

Notre volonté en tant que conseillers municipaux est de participer au maximum aux différentes instances communales et de s'impliquer fortement dans tous les groupes de travail, afin de porter nos convictions pour une action communale résolument **participative, écologique et solidaire**.

Ainsi nous avons été amenés, par rapport à notre mandat à participer à une moyenne de deux réunions ou groupe de travail par semaine *(conseil municipal, commissions municipales, groupe de travail, réunions publiques,...)* chacun.

De même, nous avons rédigé les articles pour le journal municipal *(une vingtaine)*, faits des courriers au maire et au président du conseil général *(6 courriers)*, proposée des amendements écrits et des questions orales pour le conseil municipal *(13 questions ou amendements)*.

Enfin, nous nous sommes formés sur les différents aspects de la vie communale et sur les différents dossiers de la commune.

Des points d'accord avec la majorité municipale

Au delà des divergences, nous sommes en phase sur certaines politiques de la majorité : la politique sociale *(aides, tarification)*, le logement *(APAC, résidence jeune, le Marronnier, attribution)*, l'objectif zéro herbicides et pesticides sur la commune, la politique culturelle, le soutien et l'accompagnement du secteur scolaire, le pass transport au niveau du Grésivaudan...

Des résultats obtenus par notre action

Notre action est essentiellement une action d'influence. Nous pensons qu'elle a permis de changer ou d'accélérer des actions ou des politiques : la prise en compte de la performance énergétique dans le logement, l'amélioration du PLU, la correction de certains aménagement cyclables, l'accélération du « bio » à la cantine, la sensibilisation du conseil aux thématiques écologiques.

Des difficultés par rapport à la politique de la majorité municipale

Au-delà de ces points positifs, de nombreuses difficultés demeurent :

– Pour les déplacements : le projet de contournement ne résoudra pas le problème de circulation dans Crolles, les aménagements cyclables doivent être améliorés avec en priorité le projet global de liaison Crolles-Brignoud et des actions pour promouvoir les déplacements doux doivent être lancées.

– La participation des citoyens aux actions de la commune est faible et doit faire l'objet d'ajustement de méthode et de politique, afin d'être un engagement fort et efficace.

– La performance énergétique des bâtiments communaux et des logements doit être améliorée et le calendrier sur ce point doit être accéléré : c'est un objectif environnemental, social et économique.

– La politique des déchets doit être renforcée et résolument participative : tri des déchets du marché, préparation à le redevance incitative, gestion des déchets verts...

Pour conclure, beaucoup de travail réalisé avec des résultats obtenus et... encore de nombreux axes d'actions. Nous allons continuer à travailler dans ce même état d'esprit : participer aux commissions et aux groupes de travail, faire émerger des actions afin d'être une force de propositions concrètes et constructives pour influencer les actions de la majorité municipale dans le sens de plus de participation, plus d'écologie et plus de solidarité.

Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à nous contacter :
···› Vincent Gay 04 76 92 17 39, vincent_gay@libertysurf.fr
···› Nelly Gros 04 76 92 26 51, nellygros@orange.fr
ou sur notre blog ···› http://ecologiepourcrolles.over-blog.org

Ensemble pour Crolles

Les doubles discours de la majorité municipale

Nous l'avons dit dans notre précédente chronique : les écarts entre les discours et les pratiques réelles des acteurs politiques sont une plaie de la société et une des causes du désengagement des citoyens de la vie démocratique. Voici quelques exemples crollois.

1 – Un sujet important : l'implantation des commerces. La commission départementale d'aménagement commercial vient de donner un avis favorable à la demande d'installation sur Crolles d'un établissement de 3165 m² de surface de vente. Voir sur www.edgarie.fr l'avis de la commission. Il s'agit donc d'un (petit) hypermarché, alors que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ne prévoit que des *«moyennes surfaces»*. Ce projet d'équipement n'a jamais été discuté en réunion publique *(PLU, Agenda 21)*, en commission municipale ou au conseil municipal – en contradiction évidente avec les discours de la majorité municipale sur sa volonté de concertation, d'implication citoyenne etc.

Le représentant de la commune a voté Pour, **en contradiction flagrante avec la politique affichée de développement durable**. Dans ce dossier, les indicateurs «développement durable» sont au rouge comme l'indique la commission elle-même :

···› *«l'absence de connaissance des enseignes ne permet pas d'évaluer l'impact du projet sur les flux de transport»* - alors qu'il faudrait, comme c'est prévu dans le PADD, poser comme priorité l'organisation des déplacements préalablement à tout projet modifiant le fonctionnement urbain,

···› *«la qualité environnementale du projet est insuffisante et en matière de développement durable notamment la gestion de l'eau et des déchets n'est pas prise en compte»,*

···› *«le secteur est desservi par les transports en commun, mais les fréquences sont très faibles, surtout le samedi».*

La personne qualifiée en matière de développement durable a voté Contre, de même que la personne qualifiée en matière d'aménagement du territoire... et la majorité municipale va maintenant nous expliquer, sans doute avec un bel aplomb, que ce nouvel équipement est en parfaite cohérence avec sa politique de développement durable !

2 – Les transports, et un serpent de mer : la déviation. On peut être pour, ou contre, telle n'est pas la discussion que nous voulons mener ici. Mais vous conviendrez que la déviation serait une nouvelle infrastructure routière, c'est à dire un investissement favorable au trafic routier. Dès lors, il est complètement faux et trompeur de classer la voie de contournement parmi les investissements visant à *«favoriser les déplacements doux, entretenir la voirie et l'éclairage public» (cf le Journal Municipal d'avril, page 8)*.

Un des enjeux vitaux du développement durable, c'est la préservation de la biodiversité, d'où, par exemple, la création de corridors biologiques. Officiellement, la commune adhère à cette démarche. En réalité... on sait bien qu'une nouvelle route qui prélève et coupe des terres agricoles va à l'encontre de cet objectif. D'où une décision caricaturale, qui nous ramène des années en arrière, à l'époque où on croyait protéger l'environnement en plantant des arbres sur les talus autoroutiers : la commune approuve un texte qui s'inscrit dans l'objectif de créer des continuités territoriales favorables à la biodiversité et en même temps, à titre de compensation, prévoit pour la déviation des *«aménagements appropriés au passage de la faune»*.

Si la majorité municipale avait réellement l'ambition du développement durable, ses choix d'investissement seraient quelque peu différents de ce qui a été voté dans le budget 2010.

Corinne Durand, Françoise Dragani et Francis Odier.

Réserve communale de sécurité civile (RCSC): une première rencontre d'information

Depuis quelques mois la commune travaille à la mise en place "d'une réserve communale" constituée de citoyens volontaires pour être des relais d'information, de sensibilisation aux risques naturels et technologiques auprès des autres habitants et intervenir en cas de situation de crise. Après une rencontre pour les personnes préalablement inscrites lors des précédents États Généraux, c'était cette fois l'ensemble de la population qui était invité à venir s'informer dans le cadre d'une réunion publique en mairie.

Liliane Pesquet, adjointe chargée de la prévention des risques, de l'assainissement et de l'eau a animé cette soirée

«J'ai beaucoup insisté afin qu'on lance cette réserve communale, a expliqué François Brottes en introduisant la soirée, *ce n'est pas une obligation pour les communes mais je crois qu'il est important de mobiliser les habitants et de construire un maillage de notre territoire avec des gens sensibilisés, capables de réagir efficacement en cas de situation exceptionnelle».*

Un point de vue partagé par Liliane Pesquet, adjointe chargée de la prévention des risques, qui à son tour, a souligné l'intérêt de constituer une réserve de sécurité civile: *«Nous avons constaté récemment encore, que certaines personnes ont déjà eu un comportement spontané de vigilance et d'alerte, n'hésitent pas à prévenir la mairie en cas d'incident comme cela a été le cas lors des fuites d'hydrocarbures en provenance de St-Hilaire. Si des personnes sont formées, elles seront tout naturellement des appuis, plus utiles encore en termes de gestion de crise.»*

Joëlle Ceroni, adjointe chargée du cadre de vie, de l'environnement et de la sécurité à Champ sur Drac, était venue faire partager l'expérience de sa commune,qui depuis 2 ans a mis en place une réserve communale constituée aujourd'hui de 44 réservistes. Un exercice grandeur nature de simulation de débordement de la Romanche réalisé à l'automne dernier a permis de tester sa réactivité: l'exercice a eu lieu à 17 h un jour de semaine, et la réserve communale a bien fonctionné puisque moins de 20 minutes après le déclenchement de l'alerte 24 réservistes sont partis sur le terrain avec leur mission.

DE VÉRITABLES RELAIS DE QUARTIERS

Le Lieutenant Wattiez, représentant le SDIS 38 et Jean-Paul Charlet *(Croix Rouge)* ont pour leur part précisé que le rôle des réservistes n'était pas de porter secours mais bien d'apporter assistance à la population notamment par une bonne connaissance du voisinage qui permet d'alerter en identifiant les personnes en difficultés *(handicapées, personnes âgées...)*, d'aider à l'accueil de la population en cas d'évacuation, mais aussi tout simplement par exemple de gérer certaines questions d'intendance bien utiles *(repas aux secouristes, aide à trouver un hébergement,...)*

Le directeur des services techniques, Gérard di Filippo, a quant à lui expliqué qu'être réserviste ne nécessite pas de connaissances spécifiques et que toutes les compétences sont les bienvenues. Il a également rappelé que les réservistes sont sur le plan juridique sous la responsabilité de la commune. *«Dans un premier temps il s'agit d'avoir un certain sens relationnel,* a complété Nicolas Mouralis, chargé des risques et de la prévention sur la commune: *aller voir ses voisins, leur parler des risques qui existent sur la commune, leur expliquer le système d'alerte en masse, connaître autour de nous les personne sensibles, qui ont des problèmes de mobilité.»*

«Mon rôle ? Me mettre à disposition et faire ce qu'on me demande de faire!» a affirmé pour conclure une personne déjà inscrite à la réserve communale. Une mission qui sera facilitée par une formation régulière des réservistes avec notamment des visites sur site et le suivi de retours d'expériences *(incendie, crues...)*.

La présence des élus de quartiers, Blandine Chevrot et Murielle Melis, ont bien confirmé «l'ancrage terrain» de cette démarche.

Liliane Pesquet a conclu en commentant brièvement la suite: à savoir, la mise en place d'un règlement et la présentation de la démarche dans le cadre d'une délibération en conseil municipal avant l'été permettant de créer officiellement la réserve communale de sécurité civile de Crolles.

···⁘ SI VOUS DÉSIREZ VOUS INSCRIRE, OU POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR CETTE RÉSERVE COMMUNALE, CONTACTEZ la cellule prévention des risques
04 76 08 98 65
ou inscrivez-vous par courriel: cellulepreven tion@ville-crolles.fr
ou consultez le site: www.ville-crolles.fr
rubrique *risques majeurs*

Un ambassadeur à Crolles

À l'invitation de François Brottes, député-maire de Crolles et président du groupe d'études à vocation internationale "France - Taïwan", notre commune a reçu durant 2 jours, les 25 et 26 mars derniers, une délégation taïwanaise.

Il s'agissait de préparer avec l'ambassadeur Lu Ching Long et le directeur du centre culturel taïwanais à Paris Chen Chih-Cheng, une prochaine rencontre culturelle qui aura lieu à l'automne à l'Espace Paul Jargot.

«Ce pays de 23 millions d'habitants fait partie du top 20 des plus grandes puissances de ce monde et fait preuve d'une étonnante vitalité politique et démocratique. Je suis fier avec mes adjoints d'en recevoir ses représentants» a souligné François Brottes en accueillant ses hôtes. M. Lu s'est dit touché par la qualité

et la chaleur de l'accueil avant d'affirmer: *«Depuis mon arrivée j'ai beaucoup contemplé, j'ai beaucoup observé: j'ai vu la diversité, le contraste entre la modernité et la tradition; voilà ce qui rapproche nos 2 pays».*

Un rapprochement qui devrait s'intensifier puisqu'au-delà de l'échange culturel, l'idée d'une rencontre sportive autour du taekwondo a été évoquée durant la soirée.

Le Marronnier fait des émules

Patricia Morand, adjointe au social, au logement et à la solidarité, a fait découvrir la résidence inter-générationnelle Le Marronnier à un groupe d'élues et d'acteurs sociaux de la ville de Saint-Egrève. Une visite riche d'enseignements pour Evelyne Joyaud, son homologue Saint-Egrèvoise *(à la droite de Mme Morand sur la photo)* :

«Nous réfléchissons à Saint-Egrève à la question du lien social entre les générations, mais aussi aux formes d'habitat qui offrent aux personnes âgées une alternative à la maison de retraite. La résidence Le Marronnier est donc un très bon exemple dont nous pouvons nous inspirer.» Les atouts de la résidence, en termes d'architecture ou d'accessibilité, ont fait l'unanimité : *«La rénovation est très réussie, la situation centrale dans Crolles est aussi un atout, pour les services et les activités à proximité a confié l'élue. La salle collective est une idée très intéressante également, elle permettra sans doute des moments conviviaux entre habitants. C'est de cela dont nous devons nous inspirer : favoriser l'entraide entre les habitants, pour que le lien se crée, de manière réciproque.»*

Crolles en fleurs

La petite cérémonie du jour organisée par la commune avait pour objet l'annonce du palmarès et la remise des prix du concours des maisons fleuries. *«Merci à vous tous pour votre participation,* a assuré le maire. *En fleurissant vos maisons, c'est toute la commune que vous embellissez. J'en profite pour remercier aussi les espaces verts car l'avenue Ambroise Croizat et sa rivière de jonquilles a fait parler d'elle ! J'ai reçu de nombreux courriers de félicitations. C'est vrai que nous faisons tout pour adopter une approche la plus naturelle possible. Et c'est plutôt réussi !».* Patricia Levasseur, adjointe chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'Agenda 21, a complété : *«notre commune a fait le choix d'être proche de la nature. Nous avons décidé de bannir le désherbant de nos services – et de nos trottoirs – et de trouver de nouveaux procédés, plus respectueux, même si cela signifie avoir des herbes indésirables à certains endroits ! Des ronds points minéralisés, des fleurs qui nécessitent peu d'eau, une gestion différenciée des espaces verts de la commune, l'absence d'engrais chimiques, autant de petits gestes qui font du bien à l'environnement et donc aux hommes».* C'est ensuite Thierry Reynaud, pépiniériste, qui a pris la parole pour expliquer, à l'aide d'un petit film, comment réussir au mieux la plantation des différents bulbes que les gagnants allaient recevoir, ainsi que le semis du gazon champêtre. Une initiative qui a beaucoup plu, l'assemblée était captivée et les questions nombreuses. C'est certain, les passionnés étaient présents, le concours des maisons fleuries a encore de beaux jours devant lui.

TÉMOIGNAGES

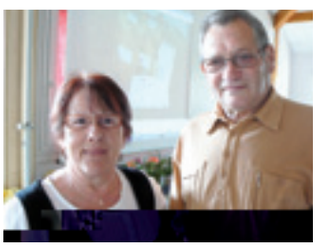

Cela fait 15 ans qu'Yvette et Roger participent au concours de maisons fleuries. *«J'ai toujours aimé les fleurs,* explique Yvette, *j'en plante partout dans mon jardin. Avant nous habitions à Montbonnot, et déjà là-bas je participais au concours.» «Je l'aide un peu,* ajoute Roger, *mais moi, c'est surtout le potager qui me passionne !»* À quand le concours des plus jolis potagers ?

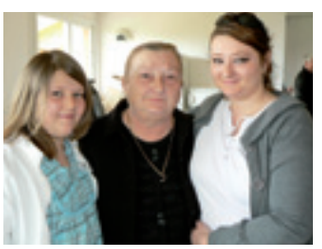

«Cela fait des années que je suis inscrite au concours des maisons fleuries. Les fleurs c'est vraiment une passion !» assure Pauline Robert. Et apparemment c'est aussi une histoire de famille puisque sa fille concourt elle aussi. C'est sûr, ses petites-filles ne devraient pas résister longtemps à l'appel des amaryllis et autres géraniums !

Claire Pagès, Natacha Champenois et Florence Lamalle habitent toutes les 3 dans la même rue et ont décidé de s'inscrire en même temps au concours il y a maintenant 8 ans. *«C'est plus drôle à plusieurs !* assurent-elles avec le sourire. *C'est l'occasion de se voir, on se donne des conseils et on essaie d'harmoniser les couleurs de nos jardinières».*

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

*Les inscriptions pour le prochain concours des maisons fleuries sont ouvertes [illegible] **21 2010**. Qu'il s'agisse d'une terrasse, d'un jardin, d'un balcon ou encore d'une allée, le principe de ce concours est [illegible]. Le jury communal passera fin juin, début juillet. Les inscriptions peuvent se faire par courrier : **Mairie de Crolles, BP11 - 38921 Crolles ou par téléphone auprès de Martine Lunardi, assistante des services techniques** 04 76 08 98 65.*

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Le Maire de Crolles a ordonné l'ouverture de trois enquêtes publiques conjointes sur :

···› **le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)** arrêté par le conseil municipal.

···› **la modification des périmètres de protection du Château de Crolles et de l'Abbaye des Ayes** approuvée par le conseil municipal.

···› **l'instauration du service public d'assainissement non collectif (SPANC)** décidée par le conseil municipal.

À cet effet, M. Louis Minier domicilié, L'oratoire, 15 chemin des Jallières Meylan (38240), colonel retraité, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

Les enquêtes se dérouleront à la mairie du 12 mai au 14 juin inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Crolles - BP11 - 38921 Crolles cedex.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

···› **Pour le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté :** le mardi 18 mai de 14h à 17h, le jeudi 20 mai de 8 h30 à 12h30, le mercredi 26 mai de 13h30 à 18h, le samedi 5 juin de 8 h 30 à 12h, le lundi 14 juin de 8 h30 à 12h30.

···› **Pour la modification des périmètres de protection du Château de Crolles et de l'Abbaye des Ayes :** le mercredi 26 mai de 9h à 11h30, le lundi 7 juin de 9h à 11h30.

···› **Pour l'instauration du service public d'assainissement non collectif (SPANC) :** le jeudi 20 mai de 15h à 17h30, le jeudi 27 mai de 9 h à 11h30, le lundi 7 juin de 14h à 16h30.

Ses rapports et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration des enquêtes seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

DIRECTIVE TERRITORIALE DES ALPES DU NORD

Le préfet de l'Isère informe le public qu'un arrêté inter-préfectoral a prescrit une enquête publique, sur le territoire des départements de la Haute Savoie, de la Savoie, de l'Isère et de la Drôme, sur le projet de directive territoriale des Alpes du Nord. Cette directive est destinée à fixer les orientations fondamentales de l'État en matière d'aménagement et d'équilibre entre les perspectives de développement, de protection et de mise en valeur des territoires. **Cette enquête se déroule du 9 avril au 21 mai inclus.**

À Crolles, le public peut consulter le dossier d'enquête en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Toute personne qui le souhaite pourra rencontrer le commissaire enquêteur lors de sa permanence le vendredi 21 mai de 14h30 à 16h30.

Renseignements sur www.ville-crolles.fr en page d'accueil ···› rubrique actualités et sur http://www.dta-alpesdunord.fr/

–

AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Il sera procédé du lundi 3 mai au mardi 18 mai 2010 inclus, à une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir par expropriation, à Crolles, dans le cadre du projet de réserve foncière secteur des Charmanches.

Le commissaire enquêteur recevra les intéressés qui le désirent en mairie :

···› **mercredi 5 mai de 14 h à 16 h.**

···› **mardi 18 mai de 16 h à 18 h.**

ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

L'INSEE procède à une enquête emploi en continu sur la commune de Crolles durant le deuxième trimestre. Certains habitants seront tirés au sort et contactés par les enquêteurs de l'INSEE. Leur visite sera annoncée par un courrier officiel envoyé à leur domicile. Chaque enquêteur sera muni d'une carte avec sa photographie. Nous vous rappelons que cette enquête est soumise à la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit le secret statistique et l'anonymat des réponses fournies, et stipule l'obligation de réponse.

Devenez locataire de la résidence sociale "jeunes travailleurs"

La résidence sociale "jeunes travailleurs" ouvrira ses portes le 1er octobre prochain. Les futurs résidents peuvent dès à présent retirer un dossier de candidature.

Le principe d'une résidence sociale est d'offrir un logement meublé, de manière temporaire, aux jeunes en insertion professionnelle : premier emploi, contrat de travail temporaire, période de stage, de formation, bénéficiaire des assedic, etc. Une solution face aux difficultés rencontrées par de nombreux jeunes pour trouver un logement ordinaire, à cause de leur faible niveau de revenus ou parce qu'ils sont contraints à la mobilité professionnelle : saisonniers, salariés en période d'essai, en apprentissage...

Ce projet montre la volonté de la commune de Crolles d'aider les jeunes ayant des revenus modestes à s'insérer dans leur vie professionnelle. Ce projet financé principalement par la commune de Crolles bénéficie du soutien d'Epergos 1% logement, de l'État, du Conseil Général de l'Isère, de la Région Rhône-Alpes et de l'ancienne communauté de commune La Cosi. La réalisation du projet est assurée par l'Opac 38, la gestion au quotidien par le bailleur social Adoma.

LES CRITÈRES À REMPLIR POUR FAIRE UNE DEMANDE :

···› **Avoir moins de 25 ans *(l'âge peut être repoussé à 29 ans dans certains cas)*,**

···› **Vivre seul(e), en couple ou en situation de famille monoparentale,**

···› **Être présent sur le territoire du Grésivaudan pour raisons professionnelles.**

Le logement en résidence sociale ouvre droit aux APL. La redevance payée par le locataire comprend également les charges, le nettoyage des parties communes, le changement des draps tous les 15 jours, ainsi que l'entretien courant. L'entrée en résidence sociale se fait après entretien et étude du dossier en commission.

À RETENIR

- Les dossiers de demande sont disponibles dès à présent en mairie de Crolles *(pour les habitants crollois)* ou auprès d'Epergos 1% logement pour les salariés d'entreprises ou téléchargeables sur www.ville-crolles.fr et www.adoma.fr
- Dossier à retourner avant le 16 mai 2010 en mairie de Crolles ou auprès d'Epergos 1% logement.
- Les entretiens individuels se dérouleront à partir du 17 mai.
- Les premiers comités opérationnels d'attribution auront lieu les 7 et 14 juin 2010.

RENSEIGNEMENTS

···› **Adoma** 04 76 22 63 95
www.adoma.fr

···› **Mairie de Crolles, secteur logement.** Stéphanie Nassoy
04 76 08 04 54
www.ville-crolles.fr

···› **Epergos 1% logement, service locatif.** Sylvain Perdrix
04 76 56 63 21
www.epergos.com

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MARS 2010

Après proposition et acceptation d'une modification formulée par M. Vincent Gay, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 février est approuvé à l'unanimité.
M. Alain Pianetta est élu secrétaire de séance.
Le conseil municipal, réuni ce lundi 22 mars à 19 h 30 sous la présidence de François Brottes, Maire de Crolles, conformément à l'ordre du jour, a pris les décisions suivantes :

AFFAIRES JURIDIQUES

Délibération n° 1-1 (16/2010)

Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre du complexe sportif.

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation du complexe sportif de la commune de Crolles a été signé en date du 1er décembre 2004.
Un premier avenant fixant le coût prévisionnel des travaux en phase APD, et par conséquence le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre *(soit 505 717 €HT)*, a été signé le 18 juillet 2007. Compte tenu de l'augmentation du programme des travaux et de l'allongement de la durée de chantier de 8 mois *(sur 17 mois prévus initialement)*, la maîtrise d'œuvre a fait une nouvelle demande d'avenant d'augmentation visant à régulariser sa rémunération.
La Commission d'appel d'offres ayant formulé un avis positif sur ce projet d'avenant lors de sa séance du 1er mars 2010.
Le conseil municipal a approuvé à la majorité *(une voix contre)* la signature d'un avenant de 44 733,23 €HT, soit 57 088,94 €TTC, sur les bases de la note de synthèse présentée ce jour, et autorise M. le Maire à signer les documents y afférents.

Délibération n°1-2 (17/2010)

Marché de travaux pour la réfection de la toiture du gymnase Léo Lagrange

La procédure d'appel d'offre relative à la réfection de la toiture du gymnase Léo Lagrange a été lancée le 15 janvier 2010 afin de sélectionner les offres les plus avantageuses économiquement pour effectuer les travaux de couverture zinguerie (lot 1), de petite maçonnerie (lot 2) et de photovoltaïque (lot 3),
Suite à cet avis d'appel public à la concurrence, 22 plis ont été réceptionnés à la date limite de remise des offres du 26 février 2010.
La Commission d'Appel d'Offres réunie les 1er et 10 mars 2010 a attribué la réalisation de ces travaux aux titulaires suivants :
Lot 01 – Couverture Zinguerie : Avenir Bois pour un montant de 238 178,00 € HT.
Lot 02 – Petite maçonnerie : société IMG pour un montant de 7 665,00 € HT.
Lot 03 - Photovoltaïque : Inéo GDF Suez pour un montant de 415 000,00 € HT.
Total du marché de travaux : 660 843,00 €HT.
Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'engagement de ces trois lots de travaux pour la réfection de la toiture du gymnase Léo Lagrange de Crolles aux conditions financières ainsi arrêtées, et autorise M. le Maire à signer les documents y afférents.

Délibération n°1-3 (18/2010)

Autorisation donnée au Maire pour ester en Justice/ Affaire Sandre contre commune de Crolles.

La commune de Crolles a été assignée devant le Tribunal Administratif de Grenoble par Monsieur René Sandre aux fins d'obtenir indemnisation du préjudice qu'il estimait avoir subi en chutant sur une plaque de verglas devant la fontaine municipale, avenue Joliot Curie.
Le conseil municipal, par sa délibération n°7588 du 30 janvier 2007, avait autorisé M. le Maire à défendre la commune dans cette affaire et, pour ce faire à choisir un avocat et en régler les honoraires.
La SMACL, assureur de la commune pour sa responsabilité civile, a décidé d'interjeter appel dans ce dossier.
Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à interjeter appel et représenter la commune pour défendre ses intérêts dans cette affaire.

Délibération n°1-4 (19/2010)

Remplacement d'un Conseiller Communautaire démissionnaire

Le conseil municipal, par délibération n°190/2008 en date du 21 novembre 2008, a procédé à la désignation de ses représentants au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan. Les statuts de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan prévoient que la commune de Crolles est représentée au sein du conseil de communauté par 10 délégués.
Il est écrit dans l'article 5 de la Charte pour le développement de l'intercommunalité dans le Grésivaudan, adoptée en conseil municipal du 21 novembre 2008, que *«[…] afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus, les communes de plus de 3 500 habitants désigneront des délégués issus de la minorité municipale proportionnellement à leur nombre de sièges au sein de leur conseil municipal respectif. Il est précisé que le pourcentage retenu sera arrondi au chiffre entier inférieur exprimé. […]»*. Pour Crolles, compte tenu des résultats des élections municipales de mars 2008, un siège sur les 10 délégués est réservé à la représentation des minorités.
M. le Maire informe les membres du conseil municipal que Monsieur Francis Odier, élu le 21-11-2008, comme représentant des minorités municipales, a fait part le 22 février 2010 de sa démission de son mandat de conseiller communautaire.
Le conseil municipal a procédé à son remplacement.
Se sont déclarés candidats :
Mme Françoise Dragani
M. Vincent Gay
Résultat du 1er et unique tour :
M. Vincent Gay : 4 voix
Mme Françoise Dragani : 3 voix
Bulletins blancs : 22
M. Vincent Gay est donc élu nouveau conseiller communautaire, représentant de la commune de Crolles, en remplacement de M. Francis Odier, démissionnaire.

AFFAIRES CULTURELLES

Délibération n°2-1 (20/2010)

Convention entre la ville de Crolles et le département de l'Isère portant soutien au fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Le Conseil Général de l'Isère soumet à la commune une convention qui permet la mise en œuvre de son soutien à la Bibliothèque Gilbert Dalet, par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI).
Cette convention s'inscrit dans la vocation des bibliothèques départementales, qui apportent leur soutien à toutes les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants.
Il s'agit d'une simple réactualisation, et d'un rappel des engagements réciproques et des modalités des aides de la BDI.
Les engagements de la commune consistent à offrir à la population une bibliothèque respectant les critères minima de la typologie établie par les bibliothèques départementales de prêt, d'adresser chaque année à la BDI un rapport d'activité, et de mentionner chaque fois que nécessaire le soutien du Département en termes de communication.
En contrepartie, la BDI offre gratuitement, sur convention, des services tels que prêts d'expositions, de livres, et propose des actions de formation aux personnels. Elle alloue par ailleurs chaque année une subvention de fonctionnement à la commune au titre de sa bibliothèque *(1 245 € pour l'année 2009)*.
Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer cette convention encadrant ce soutien du Conseil Général de l'Isère.

Délibération n°2-2 (21/2010)

Renouvellement de la Subvention du Conseil général de l'Isère pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale

Comme expliqué dans la délibération précédente, la bibliothèque municipale Gilbert Dalet bénéficie chaque année d'une aide du Département pour son fonctionnement. Pour l'année 2009, cette subvention s'est élevée à 1 245 €.
Cette subvention permet de faciliter l'accès à la lecture et la rencontre avec les auteurs, en particulier lors des rencontres organisées autour des opérations «Giboulivres, Ecrivains en Grésivaudan ou le festival de la Francophonie».
Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à solliciter le président du Conseil général pour le renouvellement de cette subvention au titre de l'année 2010, et à signer tous les documents y afférents.

AFFAIRES URBANISME TECHNIQUE - FONCIER

Délibération n°3-1 (-)

Bilan des activités immobilières de la commune pour l'année 2009

Les dispositions issues de la loi du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public font obligation aux conseils municipaux de dresser chaque année un bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune.
Ce bilan qui devra être annexé au compte administratif de la commune se présente sous la forme d'un tableau joint au projet de délibération.
M. le Maire indique que le montant des acquisitions s'élève à 2 032 931 € et celui des cessions à 115 608 €.
La "Note de Synthèse" jointe au projet présentant des inexactitudes, M. le Maire décide de retirer ce projet de l'ordre du jour, et de le représenter lors de la prochaine séance.

Délibération n°3-2 (22/2010)

Acquisitions Foncières – Digue du Fragnès

La commune a décidé, dans le cadre de la protection contre les risques naturels, de construire secteur du Fragnès une digue pare éboulis afin d'améliorer la sécurité des zones habitées.
Vingt et un propriétaires ont déjà donné leur accord pour céder à la commune quarante-trois parcelles *(quatre-vingt-trois parcelles au total)*, soit une superficie de 28 261 m² sur les 63 000 m² de l'emprise de l'ouvrage.
Plusieurs autres accords peuvent être conclus, il s'agit de :
M. Bugin Ginette qui cède la parcelle AB 111 en partie pour une emprise de 50 m² au prix de 18 € dont une indemnité de remploi de 3 €.
Mme Gaume Huguette qui cède la parcelle AA 42 en partie pour une emprise de 11 m² au prix de 5 € dont une indemnité de remploi de 1 €.
Consorts Feltrin qui cèdent les parcelles AB 44 en totalité soit 595 m² (emprise de 140 m² + reliquat de 455 m²), AB 45 en totalité soit 1 312 m² (emprise de 1 115 m² + reliquat de 197 m²), AB 47 en partie soit 1 738 m² (emprise de 1 529 m² + reliquat de 209 m²) soit au total 3 645 m² (emprise de 2 784 m²) au prix de 1 261 € dont une indemnité de remploi de 167 €.
Consorts Coynel-Grammatica qui cèdent la parcelle AA 43 en partie pour une emprise de 169 m² au prix de 61 € dont une indemnité de remploi de 10 €.
Mlle Colle Martine qui cède la parcelle AA 362 en partie pour une emprise de 1 782 m² au prix de 642 € dont une indemnité de remploi de 107 €.
M. Cartier-Millon Eloi qui cède la parcelle AA 9 en partie pour une emprise de 288 m² au prix de 104 € dont une indemnité de remploi de 17 €.
Mme Cartier-Million Ginette qui cède la parcelle AA 13 en totalité d'une superficie de 985 m² au prix de 325 € dont une indemnité de remploi de 28 €.
Mme Rinaldi Andrée qui cède la parcelle AB 57 en totalité soit 457 m² au prix de 166 € dont une indemnité de remploi de 28 € ainsi qu'une indemnité de 50 € pour la perte de deux arbres fruitiers soit un prix total de 216 €.
Mme Mazza Odette qui cède la parcelle AB 49 en partie pour une emprise de 1 189 m² (emprise de 1 084 m² + reliquat de 105 m²) et la parcelle AB 54 en totalité d'une superficie de 455 m² au prix de 587 € dont une indemnité de remploi de 92 €.
Consorts Chatel qui cèdent la parcelle AB 60 en totalité soit 2 993 m² (emprise de 2 437 m² + reliquat de 556 m²) sous la forme d'un échange avec la parcelle communale AB 146 d'une superficie de 2 680 m² située en amont de la digue du Brocey.
Une soulte d'un montant de 245 € sera versée au profit des consorts Chatel pour compenser le différentiel de valeur des parcelles échangées *(avis des domaines des 16 août 2009 et 1er février 2010)*.
Un document d'arpentage réalisé par un géomètre déterminera si nécessaire la superficie précise des emprises à acquérir.
Ces nouveaux accords représentent une superficie totale de 12 024 m² décomposée de la manière suivante : emprise de l'ouvrage 10 607 m² et reliquats amont 1 522 m².
Il restera une superficie de 17 654 m² à acquérir pour s'assurer la maîtrise foncière totale du projet.
Le service des Domaines a fixé une évaluation

conforme pour toutes les acquisitions par avis du 11 mars 2009.
Le conseil municipal a approuvé à la majorité *(une voix contre)* l'acquisition des parcelles des propriétaires mentionnés ci-dessus aux conditions financières énoncées *(pour un montant de 3 219 € dont 453 € d'indemnités de remploi)*, et l'échange de parcelles entre la commune de Crolles et les consorts Chatel comprenant le versement d'une soulte de 245 € au bénéfice de ces derniers. Il autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Délibération n°3-3 (23/2010)
Acquisitions Foncières – Rue de La Bouverie
Dans le cadre de la poursuite de l'aménagement des abords de la rue de la Bouverie, la commune va devoir acquérir plusieurs parcelles situées sur l'emprise des futurs travaux. C'est le cas des parcelles suivantes :
parcelle AX 471 d'une superficie de 352 m² appartenant à Monsieur et Madame Deleu, que ces derniers acceptent de céder à la commune au prix de 15 000 €, soit 43 €

Au vu de ce tableau le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité :
1 – d'anticiper sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2009 du budget et d'inscrire la somme de :
···› 2 497 800 € à l'article 1068 (recette) du budget communal.
···› 96 300 € à l'article 1068 *(recette)* du budget annexe de l'eau. L'affectation définitive fera l'objet d'une délibération au moment du vote du compte administratif.
2 – d'inscrire les restes à réaliser du budget communal, au vu de l'état fourni au trésorier.
3 – d'inscrire la somme de 5 130 700 € à l'article 001 du budget communal (recette) au titre du résultat d'investissement.
4 – d'inscrire la somme de 1 107 200 € à l'article 001 du budget annexe de l'eau (recette) au titre du résultat d'investissement.
5 – d'inscrire la somme de 85 400 € à l'article 001 du budget annexe de l'assainissement (recette) au titre du résultat d'investissement.
6 – d'inscrire la somme de 81 500 € à l'article 001 du budget annexe de l'assainissement (recette) au titre du résultat de fonctionnement.

Délibération n°5-3 (28/2010)
VOTE BUDGET 2010 et Annexes
Le projet de budget pour l'année 2010 a été présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires *(CM du 12 février 2010)* puis lors de la dernière réunion de la Commission des finances du 05 mars 2010.

Réapprendre la cuisine plaisir

Cours à domicile, goûters créatifs avec les enfants, buffets-traiteur... Laurence Gonzalez a créé *Délicieusement lol* avec une belle ambition : nous réconcilier avec la cuisine !

Avec elle la cuisine est un plaisir, et la bonne nouvelle, c'est qu'elle propose des cours pour vous transmettre sa passion. Laurence Gonzalez vient chez vous, vous livre ses astuces pour cuisiner vite et bien, au quotidien : *«Seul, en duo ou en groupe, on réapprend à faire de bons plats avec ce qu'on a sous la main.»* Premier ingrédient : jouer collectif, parce que le mieux, c'est que tout le monde participe : *«C'est pour cela que les cours en couple ont beaucoup de succès. J'apprends même à faire participer les enfants,* dévoile la chef. *Ils peuvent vous aider et comme ça, vous verrez, ils auront plus envie de manger de tout...»*

GOÛTERS CRÉATIFS POUR LES ENFANTS...

Avec Laurence Gonzalez, les fêtes d'anniversaire aussi prennent une autre dimension : *«les enfants invitent leurs copains et nous préparons le goûter tous ensemble, selon le thème de l'après-midi.»* Habillés de leur tablier, les petits chefs préparent le gâteau, les réduits en pâte d'amende, les brochettes de bonbons à la guimauve maison... Avec une caractéristique à ne pas négliger : *«Les enfants repartent avec leurs ballotins de bonbons et leurs recettes pour les refaire avec leurs parents.»* Bon à savoir pour les gourmands de tous âges !

... ET BUFFETS TRAITEUR

La cuisine plaisir, des enfants qui participent, le tableau fait envie... autant que les plats de Laurence donnent l'eau à la bouche. Qu'elle vous parle de sushis, de currys, de tatins de ratatouille, ou de son arme fatale... les macarons. Tout y passe, toutes les saveurs, *«mais que des choses simples qui changent nos habitudes culinaires.»* Bonne nouvelle, Laurence Gonzalez propose un service de traiteur pour vos grandes occasions. Les entreprises, les collectivités, *«et même les particuliers pour leurs soirées entre amis»*, tout le monde peut goûter !

···› Délicieusement Lol
Laurence Gonzalez 06 74 76 74 36
www.delicieusement-lol.com

Les Secrets de Clochette

Clochette, c'est le surnom de Cindy, jeune esthéticienne crolloise à domicile. Il fait référence à la petite fée de Peter Pan à qui, paraît-il, elle ressemble beaucoup. Ses secrets, elle aime les faire partager aux femmes, auxquelles elle propose différents services de soin, mais aussi aux hommes qui sont de plus en plus nombreux à vouloir prendre soin d'eux. *«Recevoir des soins à domicile c'est un avantage, confie Cindy. On peut rester chez soi, dans une atmosphère détendue, sans avoir le stress de se déplacer.»* Pour la rencontre, il vous suffit de prendre rendez-vous.

···› Les Secrets de Clochette 06 85 22 73 68

ERRATUM

IPC PROPOSE TOUJOURS LE REMPLISSAGE DE CARTOUCHES D'ENCRE. *Nous vous annoncions dans le précédent journal municipal que «le service de remplissage de vos cartouches d'encre déménage(ait).» L'information était en partie exacte, Ecolencre étant effectivement nouvellement installé chez Vivre Mobile, mais c'était oublier de mentionner que le magasin IPC informatique continue de proposer le remplissage de cartouches d'encre. Il y a donc deux points de remplissage de vos cartouches à Crolles :*

et . Nos excuses pour le désagrément occasionné.

Les trophées des sports... en version cirque !

La désormais traditionnelle soirée des trophées des sports se déroulera cette année sous le chapiteau de «Star Circus». Une grande nouveauté qui méritait bien d'ouvrir les portes de la cérémonie à l'ensemble des associations et à tous les Crollois qui souhaitent se joindre à la fête.

Au cours de la soirée, les 22 associations sportives récompenseront leurs athlètes, bénévoles et dirigeants, pour leurs résultats, leur comportement sur les terrains ou leur implication dans la vie du club. À cadre exceptionnel, soirée exceptionnelle, puisque cette remise des trophées sera donc entrecoupée de numéros de cirque et de parades d'animaux, sous la direction d'Hervé Haggaï, artiste associé à l'Espace Paul Jargot et maître de cérémonie tout indiqué pour l'occasion.

···› Trophées des sports, vendredi 28 mai à 20 h 30, parking Léo Lagrange. Entrée sur réservation auprès du service des sports de la mairie dans la limite des places disponibles à partir du lundi 17 mai 04 76 08 04 54.

Rallye vélo FCPE

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) de Crolles organise son 17e Rallye Vélo samedi 29 mai. Le rallye se déroulera dans la plaine de Crolles et de Lumbin avec un départ sur le parking de la salle Belledonne.

Un petit parcours facile d'environ 6 km est prévu pour les enfants de 5 à 7 ans, tandis que les plus grands, de 8 à 15 ans, évolueront sur une boucle d'environ 15 km sans montées.

Sur chaque parcours, des stands seront proposés aux équipes de 4 à 6 enfants *(obligatoirement accompagnés de leurs parents s'ils ont moins de 11 ans)* sur le thème du vélo. Ces arrêts aux stands seront l'occasion pour chaque équipe de marquer des points pour tenter de remporter l'édition 2010, les parcours n'étant pas chronométrés.

À l'arrivée, différentes associations impliquées sur ce thème feront découvrir à tous, enfants et grands, leurs activités. Les «mamies» du Club-Arthaud prépareront comme à l'habitude des crêpes qui seront offertes aux enfants.

···› Samedi 29 mai. Inscriptions parking de l'école Belledonne à partir 13 h 30. Tarif : 2,50 €/enfant.

13e édition du Tournoi International de Football

Week-end de Pentecôte animé et sportif à Crolles puisque, comme chaque année, le club de football Crolles-Bernin reçoit, **le dimanche 22 et lundi 23 mai**, le tournoi international de football. Cette 13e édition promet d'être riche en couleurs avec la présence de 16 équipes dont 5 étrangères. Un nouveau club du sud de l'Espagne, Cartagène, amènera un peu de gaité et de couleur au tournoi tandis que les allemands de Kieselbronn en jumelage avec Bernin reviendront pour leur deuxième participation. Des habitués du tournoi répondront également présents comme les Suisses de Neuchâtel, les italiens de Novafeltria et les Bulgares de Sofia. Coté Français, de nouveaux venus relèveront encore un peu plus le niveau du plateau avec le célèbre club parisien du Red Star, les gones de Saint Priest et l'US Valence. Se joindront aussi à l'événement l'Olympique de St-Étienne, le vainqueur de l'an dernier, l'Etrat et le GF38.

Ces jeunes footballeurs européens seront hébergés, c'est la tradition, dans les familles locales afin de garantir la convivialité de cette grande manifestation de fin de saison. C'est un beau moment d'échange entre les jeunes et un public varié qui est donc attendu.

···› À NOTER : *Le Challenge Marc Amblard, en hommage à l'ancien dirigeant du club de football, change de nom. Le Tournoi Benjamin devient le Tournoi International U13, du fait d'un changement de catégorie opéré en début de saison.*

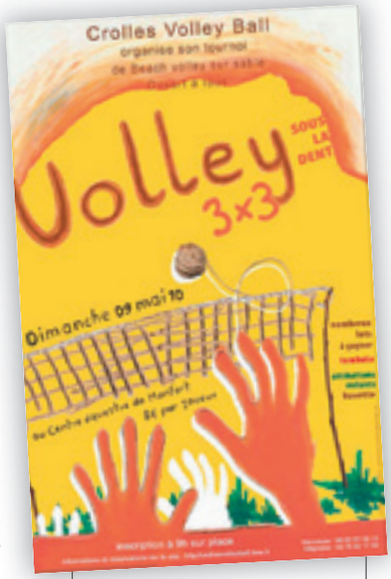

Tournoi de Beach Volley au centre équestre de Montfort : une première !

Comment passer un week-end à la plage dans un cadre montagnard ? Le club de volley de Crolles a trouvé une formule inédite en organisant le dimanche 9 mai 2010, le 1er tournoi de Beach Volley de la vallée du Grésivaudan, au centre équestre de Montfort.

Après 5 ans de «Volley 3x3 sous la dent» sur les terrains de foot de la commune, pour la 6e édition, place au Beach volley ! Pour jouer les pieds dans le sable, les organisateurs ont trouvé un lieu tout indiqué avec le centre équestre de Montfort. Le sable sera renouvelé pour l'occasion et subira un traitement spécifique pour le bien-être des participants.

Au total, vingt véritables terrains de Beach Volley seront tracés et verront s'affronter dans la bonne humeur plus de 150 joueurs de tous niveaux, licenciés ou non, dans les catégories compétition, loisir, féminin et interentreprises. Cette année, un tournoi jeunes est aussi ouvert aux 14–18 ans. Autre particularité, le championnat de volley 3x3 féminin du circuit FSGT 38 profite de cette opportunité pour organiser une série de rencontres.

Parallèlement au tournoi, diverses animations seront proposées, comme des balades en poney pour les enfants – avantage offert par le centre équestre – la traditionnelle tombola, avec de nombreux lots à gagner, et comme d'habitude, une buvette-alimentation…

···› Contact & inscription :
Stéphane 04 76 92 17 59
Véronique 06 63 57 39 10
crollesvolleyball@free.fr
http://crollesvolleyball.free.fr

Des lycéens champions de badminton

Bravo à l'équipe de badminton d'UNSS du lycée de Villard Bonnot qui vient de terminer 4e au championnat de France UNSS. Et félicitations également à Acrobad puisque l'équipe est constituée de jeunes compétiteurs issus du club crollois : Claire et Sébastien Boissier, Claire Lamotte, Laetitia Gariglio, Yann Biena et Gaspard Fragnol.

Crolles ville départ du 62e Critérium du Dauphiné Libéré

C'est l'événement sportif du mois de juin. Les stars du vélo partiront de Crolles le samedi 12 juin prochain pour rallier… l'Alpe d'Huez.

©Presse-Sports

Une étape déjà historique puisqu'en plus de soixante ans d'existence, la célèbre course cycliste n'était jamais passée par la mythique station de l'Oisans ! Après le départ prévu à 14 h, le peloton devra, entre autres, gravir le col du Grand Cucheron *(2e cat.)*, le col du Glandon *(hors cat.)* et la montée finale de l'Alpe d'Huez *(hors cat.)*. Crolles ville départ du critérium du Dauphiné Libéré, une étape mythique, les grands noms du vélo, un événement sans précédent pour la commune, à ne pas rater !

···› Programme détaillé et infos pratiques dans le journal de juin.

Le four Jacob, l'histoire continue

Avant la réhabilitation de la grande bâtisse qui les a vus grandir, au cœur du quartier du Brocey, les enfants de la famille Jacob ont cédé gracieusement à la commune le four à pain de leur ferme. L'opportunité d'une seconde vie pour cet élément de patrimoine *(lire encadré)*, et, pour François Jacob, l'occasion de nous raconter la petite histoire d'un four qui a marqué toute son enfance.

«Je suis pratiquement certain que mon père devait être le dernier à faire du pain à Crolles! lance François, l'un des cinq fils d'Edouard Jacob. *Des fours à pain: il y en avait plusieurs sur la commune. Celui de la famille Jacob était à l'origine ce que l'on appelait un vieux four banal (à usage des habitants du quartier). Mes grands-parents, qui sont arrivés à Crolles après la guerre de 14-18, avaient acheté cette maison située dans le quartier du Brocey avec un hangar attenant. C'est en 1934, qu'ils ont racheté une parcelle de terrain sur laquelle se trouvait ce four, tombé en ruine. Ils l'ont alors fait reconstruire par un professionnel.»*

La clé de voute a été démontée pierre par pierre pour être remontée à l'identique

LE DEVENIR DE LA FERME ET... DU FOUR

Dans le cadre de la réalisation de logements dans la ferme Jacob, une partie de l'habitation sera réhabilitée et certaines annexes, trop vétustes, seront démolies. C'est pourquoi le four à pain, cédé gratuitement par la famille à la commune, a été soigneusement démonté par les services techniques de la mairie (voir photo). Il est prévu de le remonter dans un petit bâtiment, rénové pour l'occasion, situé dans la cour de l'ex institut rural, en bordure de la rue de l'éperon. Un projet qui tient à cœur à Bernard Fort, adjoint à l'urbanisme, en charge du projet de logements et de la remise en état du four.

FAIRE DU PAIN : TOUTE UNE AVENTURE !

«À l'époque, explique François, *on n'avait pas de pétrin mécanique. C'était une table pétrin en noyer. Ce n'est que lorsque mon père fut à la retraite, qu'il a racheté un vieux pétrin mécanique au boulanger Martin. Lorsque mon père faisait le pain, il se levait à 5 h du matin pour commencer à pétrir les 25 kg de pâte ; le levain avait été préparé la veille. Ensuite, la pâte devait reposer deux à trois heures. Puis il fallait recommencer : casser la pâte, la repétrir... Il faisait ensuite les pains qu'il disposait dans des paillasses. Les pains reposaient encore une à deux heures pour que la pâte gonfle bien avant de les enfourner vers 11 h. Le secret d'un pain réussi : la température du four. Ainsi, pour allumer le four, dès 7 h le matin mon père enfournait des fagots de sarments de vigne et plus tard il jetait une poignée de son pour vérifier la bonne température (selon que le son s'enflammait ou non). Le pain cuisait alors environ 3/4 d'heure.*

Dans le four, il arrivait qu'on rajoute aussi un ou deux gratins... À certaines occasions, on enfournait un petit agneau ou bien un cochon sans oublier les fameux pains de pâques ! (avec des pralines). Ma mère et ma tante y faisaient cuire parfois des tartes, préparées avec les fruits de saison et lorsque le four tiédissait mon père pouvait aussi rajouter des meringues.»

Les agents des services techniques, Simon Russello, François Mininno et Marco Renzetti, Maurice, André et Pierre Jacob et Bernard Fort, adjoint chargé de l'urbanisme, le jour de la déconstruction du four

Le «jour du pain» était un moment convivial car souvent, après la fournée, les voisins et les proches passaient boire un petit coup et repartaient avec un pain. Dans les années 90, les écoles aussi venaient voir monsieur Jacob faire du pain, et les gamins repartaient chacun avec leur petite miche sous le bras.

«Aujourd'hui, mes frères et moi sommes ravis de savoir que le four pourra à nouveau resservir. Il aurait été dommage qu'il parte en fumée, confie François...»

Une histoire qui finit bien pour laquelle la commune tient à remercier sincèrement Maurice, François, André et Pierre Jacob.

Au printemps, rappel des règles à respecter

: l'usage des outils motorisés d'entretien de votre jardin est autorisé. Les jours ouvrables, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, le dimanche et jours fériés, de 10 h à 12 h.

: vos haies ne doivent pas dépasser 2 m. de haut lorsqu'elles sont situées à moins de 2 m. du terrain de vos voisins.

:

Emmener vos déchets verts (tontes, tailles) directement à la déchetterie, ouverte 7jours/7, de 8 h 30 à 17 h 45.

: store, antenne parabolique, climatisation, vélux... Ces déclarations, obligatoires, sont à effectuer, que vous soyez locataire ou propriétaire.

LA RECETTE DU PAIN
(qui cuisait dans le four Jacob)

Pour 25 pains : Du levain ou de la levure de boulanger, 1 déca litre d'eau, 33 g de gros sel par litre d'eau, 15 à 20 kg de farine, 45' de cuisson. ***En cours de cuisson :*** déplacer les pains dans le four pour qu'ils soient bien dorés sur toutes les faces. Mettre une casserole d'eau dans le four pour faire de la vapeur ce qui rend le pain plus croustillant.

GARDE DES TOUT-PETITS : JOURNÉE DE PRÉINSCRIPTION POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2010

Afin de prévoir la garde de vos enfants, âgés de 0 à 3 ans, sur les deux multi-accueils – Bout'choux et P'tits Lutins, une journée de préinscription est prévue le mercredi 9 juin en mairie de 8 h à 18 h. Ces préinscriptions concernent les demandes d'accueil occasionnel – régulier de 3 h à 16 h par semaine.

04 76 92 79 69.

4

RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL

Le Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel (SAPMN) dépendant de la Sauvegarde de l'Enfance de l'Isère, recherche des personnes ou familles pour héberger des jeunes (âgés de 14 à 18 ans) pour une durée d'environ 6 mois. Ces jeunes sont porteurs d'un projet professionnel ou de formation et présentent une forte volonté d'insertion. Pour Pascal Compte, chef de ce service, il s'agit avant tout pour la famille accueillante de proposer un accueil, le gîte et le couvert. Car ces jeunes sont autonomes ; on leur évite ainsi le placement en foyer. Les personnes ou familles concernées, comme les jeunes, bénéficient d'un soutien éducatif et psychologique, assuré par les professionnels du service. Une indemnisation est attribuée à la famille.

04 76 70 48 07
. 04 76 48 39 61.

Retour sur la fête des jeux

Le 28 mars dernier s'est déroulée à la Marelle la 1ère fête des jeux de Crolles. L'idée de cet événement festif avait germé lors du diagnostic petite–enfance–jeunesse. Et c'est grâce à la collaboration de plusieurs acteurs locaux et la mobilisation d'habitants motivés – voire passionnés ! – qu'il a pu être un succès.

Questions à Anne-Françoise Hyvrard, chargée des affaires scolaires et de la jeunesse

Ce que j'ai retenu de positif, c'est la belle implication conjointe de quelques citoyens de Crolles, dont certains tout juste ou pas encore majeurs, avec la mairie, la MJC et le club Arthaud, ainsi que la famille de Jeannine du club Arthaud qui a préparé et vendu de multiples pizzas et gâteaux au profit des enfants de Bogota. Tout cela s'est fait, de l'installation au rangement/nettoyage avec beaucoup de bonne humeur !
Autre point positif, j'ai eu l'impression que les personnes qui sont venues ont passé un bon moment, parfois en famille, avec enfants et petits-enfants. Il y a eu beaucoup de joie et de la convivialité dans la découverte de nouveaux jeux. Les parties de Loup Garou ont été vraiment de beaux moments.

Les suites seront je l'espère multiples. D'abord, nous ferons un bilan avec les organisateurs pour partager nos envies et réfléchir à la suite qu'ils souhaitent mener. La mairie soutiendra, dans la mesure de ses possibilités, les projets à venir.
En tant qu'élue, j'ai pu vérifier que le jeu génère beaucoup de plaisir et d'échange, que ce soit dans la découverte, l'apprentissage, le lien social et la rencontre entre les générations. Autant d'éléments que nous souhaitons développer sur la commune, en cohérence avec nos objectifs politiques et avec ce qui est ressorti du diagnostic petite enfance–enfance–jeunesse. Je pense donc que nous chercherons à développer ces pratiques, en nous appuyant sur la MJC, qui dispose d'une ludothèque pleine de trésors, et sur les divers passionnés que la fête du jeu nous a permis de rencontrer.

Du coté de la MJC

LE BLOG DE LA MJC

mjccrolles.canalblog.com vous informe régulièrement sur la vie de la MJC : abonnez-vous à la newsletter afin d'être prévenu à chaque nouveauté.

LA VIE QUOTIDIENNE DE LA MJC

PARENTALITÉ

Tout simplement pour se rencontrer, échanger, avec un espace jeux petite enfance. Pour tous. Entrée libre, de 9 h 30 à 11 h 30 : **vendredis 21 mai** *(à la MJC)*, **4 juin** *(sous chapiteau, à l'Espace Paul Jargot, dans le cadre de Crolles fait son cirque)*, **18 juin** *(à la MJC)*.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA MJC

CRÉA'DANSE

"50 ANS DE DANSES"

···› Samedi 29 mai à 20 h 30.

···› Dimanche 30 mai à 17 h.

Spectacle de danse des ateliers de la MJC. Flamenco, danses orientales, danses de salon, rock, danse africaine, hip-hop. Création des décors par une œuvre collective des ateliers Arts Plastiques de la MJC sur le thème de la danse et des 50 ans de la MJC.

EXPO ARTS PLASTIQUES

Aquarelle, Huile, Atelier Créatif, Terre. Du mardi 25 au lundi 31 mai. Vernissage le lundi 31 mai à partir de 18h. Du mardi 25 au lundi 31 mai 2010, à l'Espace Paul Jargot.

SOIRÉE LUDOTHÈQUE

Le vendredi 28 mai, pour une soirée sans télé, pour une soirée en famille. *"Fais ce qu'il te plait."* Jeux en libre accès, votre choix sera le bon ! Vendredi 28 mai pour tous, gratuit.

CROLLES FAIT SON CIRQUE EN JUIN À L'ESPACE PAUL JARGOT

Manifestation sur les arts du cirque professionnels et amateurs. *Voir rubrique "Du côté de l'Espace Paul Jargot".*

VACANCES D'ÉTÉ

CENTRE DE LOISIRS

···› De 3 à 13 ans. Les inscriptions sont ouvertes *(en fonction des places disponibles)*.

LES SÉJOURS DE L'ÉTÉ

···› Pour les 7- 9 ans : 3 jours à la ferme pédagogique Belledonne-Découverte – Combe de Lancey – *(sous tente)*. **12 places. Les 28, 29 et 30 juillet 2010.** *Au programme :* repas à la ferme : menus campagnards et de traditions, activités autour des animaux, fourneau et fournil : confection de pains, activités à travers champs et forêts : promenade avec un âne ou un lama.

···› Pour les 10-13 ans : 3 jours à la base de loisirs de la Terrasse *(sous tente)*. **12 places. Les 21, 22 et 23 juillet 2010.** *Au programme :* baignade, équitation, cirque.

HORAIRES D'INSCRIPTION

Lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 19h30 ; mercredi de 17h à 19h30. *Pendant les vacances scolaires : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 17h à 18h30.*

Du coté de l'Espace Paul Jargot

■ Exposition

Du mardi 4 au vendredi 21 mai

«Regarde-moi ce travail»

«Le monde du travail a forgé sa culture dans l'action et dans la lutte. Rien ne lui a été donné, tout a été le fruit de conquêtes successives. Rejeté hors de la culture dominante, ignoré et marginalisé pendant d'interminables années, le travail est devenu plus que jamais un enjeu social et culturel. Dans ce cadre, ma démarche va dans le sens d'un témoignage à la mémoire de l'homme au travail aujourd'hui, et participe à la réflexion sur son avenir».

Patricio Pardo Avalos, photographe.

"Femmes au travail"

Portraits et témoignages recueillis auprès de femmes de la commune. Des femmes âgées nous racontent le travail tel qu'elles l'on vécu, tout en portant un regard sur son évolution et sur les conditions de vie d'aujourd'hui.

···› Entrée libre.

■ Théâtre

Mardi 11 et mercredi 12 mai à 20h30

Aussitôt dit donnera deux représentations de *"La visite de la vieille dame"*, de Friederich Dûrrenmatt. Une comédie grinçante sur le thème de la bonne conscience.

···› Tarifs : 7 et 10 €

contact@aussitotdit.org

04 79 68 80 13.

■ Marionnettes

Mardi 18 mai 2010 à 17 h et 18 h 30 et mercredi 19 mai à 10 h, 11 h, 16 h et 17 h

Volpino, Cie du Risorius

Spectacle à l'intérieur d'une roulotte dans les quartiers de Crolles *(renseignez-vous pour connaître les lieux)*. En entrant dans l'étrange caravane rouge, les enfants vont partir à la découverte d'une collection de charmantes marionnettes qui prendront vie sous leurs yeux. L'histoire est la rencontre de Volpino *(petit renard en italien)* et d'un jeune lapin qui deviendront amis, entourés de poules, serpents et aigles. Pour les enfants de 3 à 10 ans.

···› De 3 à 10 €.

Théâtre récit

Jeudi 20 mai à 20h30

Un jour j'irai à Vancouver, de et avec Rachid Bouali.

Seul en scène, Rachid Bouali évoque avec tendresse, décalage et humour son expérience du théâtre dans la cité. *«À quelques pas de la cité de la Lionderie, un atelier théâtre a ouvert ses portes. Désormais sur les planches du tout est possible, un monde nouveau s'ouvre à nous, les jeunes du quartier : Molière, Brecht, Sophocle entrent dans nos petites vies et bousculent nos préjugés, nos mentalités. Pour nous qui restions du matin au soir scotchés à l'arrêt de bus à regarder passer le "26" sans même penser à le prendre, une quête commence, au grand bonheur de nos mères qui se rendent pour la première fois dans une salle de spectacle pour nous admirer. Ce soir, c'est la première, l'excitation est à son comble. Ce soir, on joue Antigone...».*

···› De 4 à 15 €.

Aper'art

Jeudi 27 mai à 19 h 30

Concert de Western chocolat

Trio rock expressif. Oscillant entre folk et rock, leur univers musical pourrait ressembler à celui de Bashung ou d'un Gainsbourg qui aurait grandi dans les années 90. ···› **Entrée libre.**

Exposition

Du samedi 22 mai au lundi 31 mai

Exposition des travaux d'arts plastiques de la MJC.
···› **Entrée libre.**

Théâtre danse

Vendredi 28 mai à 20 h 30

Magie Noire
Cie Ophelia théâtre et O grupo Pe No Chao

Au cœur d'une favela au Brésil, des jeunes, presque des enfants, dansent toute la nuit au rythme incessant des percussions. Une énergie de fête et de vie pour survivre à la violence quotidienne : des instants où tout s'oublie, tout devient plus fort, sur des rythmes et des rituels mêlant cultures africaines, amérindiennes et européennes. Magie Noire est porté par l'énergie époustouflante de jeunes artistes des favelas de Recife au Brésil où le théâtre côtoie la danse afro, le hip hop, la capoeira et les percussions afro-brésiliennes. Ce spectacle fait suite à la tournée européenne 2006 de *"Résistance Resistência"*, création montée dans le cadre d'une même collaboration entre O Grupo Pe No Chaõ et Laurent Poncelet.

Scène ouverte

Samedi 29 mai à 19h30

Venez assister et pourquoi pas participer à cette nouvelle scène ouverte le temps d'un extrait de spectacle, d'un texte, d'un poème ou d'une chanson. La scène reste «ouverte» aux illustres inconnus un peu connus, connus ou à connaître.
···› **Pour participer, contacter Hervé Haggai : herve.haggai@hotmail.fr ou 04 76 04 09 95. Entrée libre. Quartier des Charmanches.**

Exposition

Du mardi 1er juin au lundi 14 juin

Exposition des travaux d'arts plastiques de l'association Handy namic.
···› **Entrée libre.**

Crolles fait son cirque

Ateliers

Mardi 1er et mercredi 2 juin 2010 de 18 à 20 h

Atelier Capoiera.
···› **Public ado/adulte. Tarif : 20 €.**

Jeudi 3 juin de 10 h à 12 h ou de 14 h à 17 h

Atelier cuisine brésilienne.
···› **Entrée libre. Sur réservation.**

Aper'art

Jeudi 3 juin à 19 h

Fête Brésilienne au rythme de la Batucada et de la Capoeira. ···› **Entrée libre.**

Ateliers

Vendredi 4 Juin de 10 h à 12 h

Atelier découverte cirque à partir de 6o ans avec la Cie Estock Fish.
···› **Entrée libre. Sur réservation.**

Vendredi 4 juin de 9 h 30 à 11 h 30

Atelier découverte cirque pour les enfants jusqu'à 4 ans. ···› **Entrée libre. Sur réservation. Espace Paul Jargot. MJC 04 76 08 93 85.**

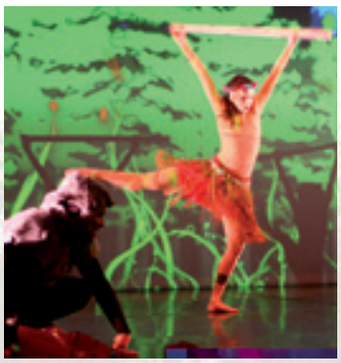

Cirque, danse et capoeira pour un autre regard sur l'Amazonie

Vendredi 4 juin 2010 à 20 h 30

Il faut sauver l'Amazonie, Cie Rhadiofolio.

Une compagnie brésilienne pour un spectacle total : capoeira et danse jazz, arts du cirque, projections multimédias se mêlent ici dans une féérie d'images. Un univers magique, où des animaux qui parlent croisent des sorciers guérisseurs, des esprits de l'air ou de la forêt, un homme poubelle mais aussi des belles guerrières amazones qui tentent de sauver la nature des déchets qui l'envahissent. ···› **De 4 à 15 €.**

Ateliers

Samedi 5 Juin de 10h à 12h

Atelier cirque parents/enfants.
Tarifs pour 2 personnes : 10 €, pour 3 personnes : 13 €, pour 4 personnes : 16 €. Sur réservation. À l'Espace Paul Jargot.
···› **MJC 04 76 08 93 85.**

Cabaret

Mardi 8 juin à 18 h 30

Le cabaret affabulatoir
Cie Estock Fish

Une (nouvelle) aventure de trois ans se dessine à Crolles avec la compagnie marseillaise. Pour cette première année, la compagnie Estock Fish réinvente l'art du cirque avec un univers fantasmagorique. Sous chapiteau, le spectateur est immergé, dès son arrivée, dans une ambiance désuète et énigmatique où de nombreux stands sont installés : une roue de la fortune truquée, une caravane des plaisirs charnels, des jeux d'adresse… où défileront des personnages burlesques comme une trapéziste alcoolique, un musicien fou ou encore une femme à barbe autoritaire.

Du coté de la bibliothèque

un conte musical d'Amérique Latine, par la Cie Air d'Ailleurs

Le mercredi 2 juin à 10h30, les petits de 0 à 5 ans sont invités à partir en voyage, avec Dora Caïcedo, sa poupée Paquita et d'autres personnages étranges, sans oublier la guitare !
Direction l'Amérique Latine, dont ils découvriront les richesses naturelles et culturelles, au long d'un itinéraire ludique et féerique qui questionne néanmoins sur le respect dû à la grande mère nature. Conte, ballade musicale, un spectacle complet de 25 minutes, à ne pas manquer.
Entrée libre et gratuite.

COUPS DE ♥ ADULTE

La sentinelle tranquille sous la lune,

Soazig Aaron s'est fait connaître en 2002 par un premier roman fracassant, Le non de Klara, qui parlait de l'impossible retour d'Auschwitz (une autre suggestion de lecture...). Rien de commun a priori avec ce roman qui raconte le retour du front d'un jeune homme, Jean, en 1918. Pourtant, il s'agit encore de revenir de l'horreur, et de questionner l'étrangeté qui nait de la confrontation du monde paisible des vivants avec celui que les survivants portent en eux. Confrontation violente, âpre, malgré la distance – car la narratrice, à qui l'on a raconté, enfant, l'histoire de Jean, en fait le récit, et imagine ce qu'elle ne sait pas, cinquante ans plus tard. Cette narration décalée, servie par une langue poétique, et parfois brutale, opère des correspondances très suggestives entre hier et aujourd'hui, vie ordinaire et drame, paix de la nature et tourments de l'esprit.

Pluto,

Dans un monde futuriste où les robots vivent comme des humains, des crimes mystérieux se succèdent. Des robots et des chercheurs renommés sont assassinés dans des circonstances très étranges. Toutes les victimes sont retrouvées avec un ornement en forme de cornes sur leur tête. Gesicht, un inspecteur robot, est chargé de l'affaire.
Revisitant l'univers d'Astro-Boy d'Osamu Tezuka, Naoki Urasawa signe ici un thriller SF palpitant avec en toile de fond, une réflexion sur l'être humain et l'intelligence artificielle.

COUPS DE ♥ JEUNESSE

Un ballon pour...

2010. (&).
Pour les touts petits, l'incontournable Malika Doray qui nous entraîne encore une fois dans un univers peuplé des mêmes personnages que l'on retrouve d'album en album. Une histoire de ballons tout en sourire.

Gros pipi

, 2010.
Quel parent n'a pas connu le réveil de nuit de son tout petit qui a besoin de faire pipi. Dans ce petit album aux dessins tendres, Léon le pingouin réussira-t-il à ne plus réveiller ses parents ? Histoire qui sent le vécu, raconté par un Emile Jadoul dont on ne se lasse pas. Un album initiatique.

L'heure du facteur

2010.
Très bel album où le texte laisse la place à l'illustration, tout en simplicité. La sobriété est à l'honneur dans un univers en noir et blanc où la couleur fait son apparition par le biais du mouvement. Dans la maison d'Ali, déjà présent dans La nuit (Ed. du Rouergue, 005), Betty Bone nous conte l'histoire d'une lettre, tel un prétexte pour nous parler de la couleur, de la vie.

La Fabuleuse cuisine de la route des épices :

60 recettes et histoires parfumées aux plantes, aux fleurs et aux épices du monde, Alain Serres ; avec la collaboration de Laurana Serres-Giardi ; illustré par Vanessa Hié ; Rue du Monde. La Noix de muscade de Grenade, le Curcuma du sud de l'Inde et le cumin du Maroc se sont donnés rendez-vous dans ce livre. Le Gingembre les a rejoints en bateau depuis Shangaï et l'île de la Réunion a délégué sa meilleure vanille. La fête des saveurs et couleurs peut commencer avec des recettes bien-sûr, mais aussi des histoires à raconter pour que le voyage soit total.

Robot mais pas trop,

La nouvelle maison que les parents d'Adam Golden viennent d'acheter est ultra moderne, domotique et entretenue par une batterie de robots très performants et efficaces. Parmi ces serviteurs impeccables, il y a André, c'est-à-dire Androïde Nettoyeur Domestique Rarement Enervé. C'est une perle, cet André. Mais parfois les machines se détraquent et la vie devient rapidement un petit enfer parsemé de catastrophes domestiques.

COUPS DE ❤ CD

Ali & Toumani,

Ali Farka Touré, grand guitariste de blues malien et Toumani Diabaté, maître de la kora mandingue *(sorte de harpe africaine)* avaient déjà uni leurs deux univers sur le splendide "In the heart of the moon". En 2006, ils réitèrent leur collaboration en y ajoutant la contrebasse du cubain Cachaito Lopez. Ali Farka Touré est déjà malade *(il s'agit d'ailleurs ici de son dernier enregistrement)* mais ils s'enferment malgré tout pendant trois jours dans un studio londonien. Et la magie opère de nouveau... Les cordes des deux instruments s'entremêlent magnifiquement, pour nous offrir une musique à la fois ancrée dans la tradition des griots et pourtant totalement intemporelle et universelle. Difficile de mettre des mots sur ce qu'on ressent à l'écoute de ce disque : c'est juste très beau...

The House that dirt built,

Vous préférez le rock ou la soul ? The Heavy vous offre les deux, et même plus, pour le prix d'un. Le deuxième album de la bande anglaise, The house that dirt built, sorti fin 2009, est un condensé d'influences où se croisent les guitares de Led Zeppelin *(«What you want me to do ?»)*, les cuivres Motown *(«How you like me now ?»)*, le lo-fi garage *(«Oh no ! Not You Again !!»)*, la légèreté pop *(«Love like that»)*, la soul la plus déchirante *(«Sexteen»)*, et même le reggae *(«Cause for alarm»)*. Enfin, la ballade finale *(«Stuck»)* rappellera à certains les mélodies les plus accrocheuses du tournant des années 80'-90'... Loin de partir dans tous les sens, tout cela tient, et la voix de Kelvin Swaby n'y est pas pour rien. Un album qui vaut le détour.

La chorale Mosaïque

Elle fêtera ses 15 ans en chantant le samedi 22 mai à 20 h 30 et le dimanche 23 mai à 17 h 30 à l'Espace Paul Jargot de Crolles. Au programme, le Magnificat de John Rutter sous la direction de Grégory Orlarey. 70 choristes amateurs, 18 instrumentistes du Claix Chamber Orchestra et Nadia Jauneau Cury, soliste soprano, vous donnent rendez-vous pour découvrir ces œuvres rythmées et virevoltantes.

···› RÉSERVATION
concerts.mosaique@free.fr
Prix plein tarif : 15 €, prix tarif réduit *(moins de 18 ans, étudiants, chômeurs)* : 8 €
Cartes M'RA et chèques jeunes Isère acceptés.
http://choralemosaique.fr

– Rendez-vous aux jardins

Venez assister au spectacle "Forêt et clairière", dans le parc du château de Crolles.
La forêt : installation interactive et sonore, invitation à une balade dans une forêt insolite où l'on peut même rencontrer des arbres livres... *Les clairières :* vous allez sûrement rencontrer les chercheurs d'histoires. Souvent ils les trouvent là, cachées sous de feuilles mortes ou un morceau de mousse, elles n'attendent qu'une chose : d'être enfin racontées...
···› "Forêt et clairière" par la Cie *La Droguerie Moderne*, samedi 5 juin à partir de 14 h et jusqu'à 17 h *(toutes les heures)*, Château de Crolles, entrée libre. *Avec l'aimable participation de la famille de Bernis.*

LE PASSPORT LOISIRS EN IMAGES

Le Passport Loisirs a été l'occasion pour de nombreux jeunes de découvrir de nouvelles activités durant les vacances de printemps

L'atelier Radio a été une belle réussite. Tous les enfants du groupe radio du mercredi 14 avril au matin étaient ravis de leur expérience. *«La diffusion sur les ondes (en direct) ça a été le meilleur !»* déclarent-ils tous en cœur même s'ils avouent avoir été un peu stressés. C'est peut-être d'ailleurs le début d'une vocation pour Nicolas, 11 ans, parti en micro-trottoir avec Salomé.
Les autres ateliers, cirque, construction de kart, échecs ou perles, parmi tant d'autres, ont également suscités l'adhésion. Que ce soit de la réflexion, de la détente, du sport, il y en avait effectivement pour tous les goûts.

PRÉPARER VOS VACANCES D'ÉTÉ :

RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 12 MAI À PARTIR DE 17 H

Le service Jeunesse – Vie Associative propose aux jeunes de 11 à 17 ans une réunion de préparation des vacances d'été. Ce rendez-vous sera l'occasion d'évoquer ensemble des idées d'activités et de faire connaître ses envies. La réunion se terminera par un repas partagé. Un plat sucré ou salé sera bienvenu !
···› Au Projo de 17 h à 20 h. 04 76 92 28 10.

Antoine Maure,
champion de France, en slalom géant sport adapté

Antoine est un jeune homme dynamique de 15 ans passionné de ski et handicapé mental. Il vient de remporter trois médailles lors des championnats de France de sport adapté qui se sont déroulés à Lans en Vercors au mois de mars dernier. Rencontre en compagnie de son père.

Antoine avec ses trois médailles, une en or et deux en bronze, acquises au championnat de France

Bien qu'il ait des difficultés à s'exprimer, on ressent tout de suite la fierté d'Antoine de porter ses médailles autour du cou, notamment celle en or qu'il a reçu pour l'épreuve de slalom géant. Ce sont ses parents et ses grands-parents qui ont initié ce jeune athlète aux plaisirs du ski. Puis, c'est l'association crolloise Handy'Namic qui œuvre pour la pratique adaptée du sport de loisir qui a pris le relais et lui a ensuite fait connaître le club sportif du CEA. De fil en aiguille, il a commencé à participer à des championnats sous le regard attentif de ses différents encadrants.

La compétition qui l'a révélé est restée pour lui un moment de plaisir où il a pu aller «toujours plus vite» et apprécier la convivialité. *«C'était pas difficile. J'ai pas eu peur»*, commente-t-il. Autant comblé par les médailles que triste pour ses camarades qui n'ont pas gagné, il n'oublie pas de mentionner son ami Benoît qui était présent à ses côtés lors de la compétition.

Pour lui, pas de grands changements depuis les résultats. Sa vie est toujours rythmée par ses journées à l'école à l'IM Pro de Claix et par ses entrainements le samedi. Certes, il a fait la fête après sa victoire mais il continue de vivre tranquillement au jour le jour.

Il a pourtant l'idée de participer un jour aux Jeux Olympiques. *«Un beau projet»* remarque son père en ajoutant *«il faut que ça reste un plaisir avant tout !»*. Car pour lui, la force du sport c'est de réussir à faire dépasser les barrières. Les sportifs, qu'ils soient handicapés mentaux ou non, doivent en effet suivre les mêmes règles et expérimenter les mêmes sensations. *«Antoine est d'ailleurs très bien intégré avec les gens dits «normaux» lorsqu'il fait des sorties de ski,* déclare-t-il avant de renouveler, *un remerciement tout particulier à Marc Samaille et à toute l'équipe des bénévoles de l'AS CEA pour le bonheur apporté à nos enfants et sans qui rien n'aurait été possible.»* Et de conclure : *«N'ayons pas peur du handicap ! Ils nous apportent beaucoup ces gamins-là !»*